Webinaire IAE Île-de-France

« Handimatch, un outil mobilisable pour soutenir le recrutement des personnes handicapées et pour accompagner les sorties vers l'emploi »

le 29 septembre 2026 de 11h à 12h

France Travail

Cheops ILE-DE-FRANCE

GRAFIE

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ ÎLE-DE-FRANCE

Cofinancé par l'Union européenne

Action soutenue dans le cadre du programme FSE+ 2021-2027

PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS)

Ouverture du webinaire

par Steven MARCHAND, GRAFIE/ FAS IdF

steven.marchand@federationsolidarite-idf.org

Remontées des SIAE issues des inscriptions au webinaire du 29/09/2026 (diapos suivantes)

Avez-vous déja entendu parlé de l’outil en ligne "HANDIMATCH" ?

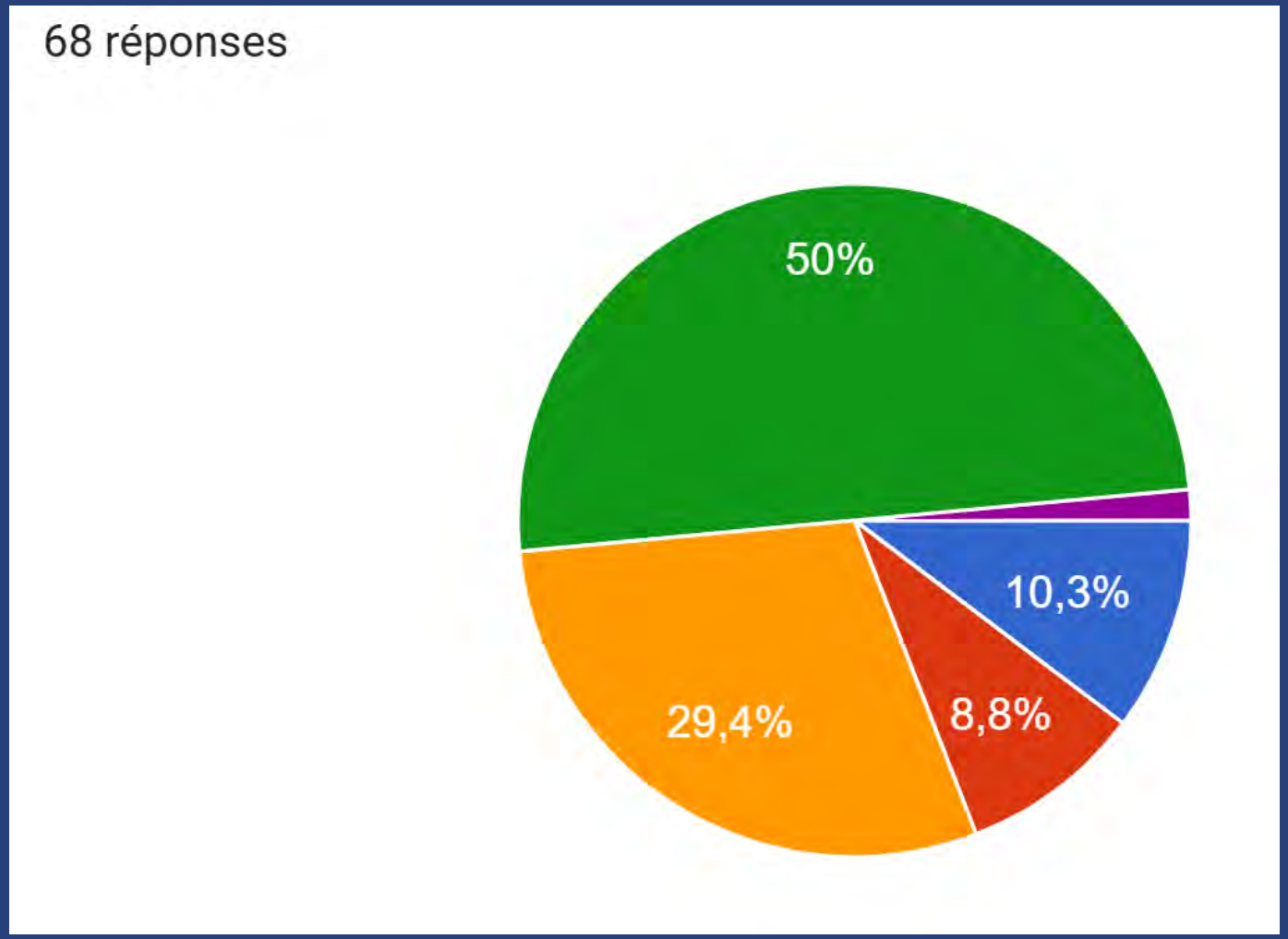

vos attentes par rapport à cet outil en ligne, les enjeux prioritaires sont de :

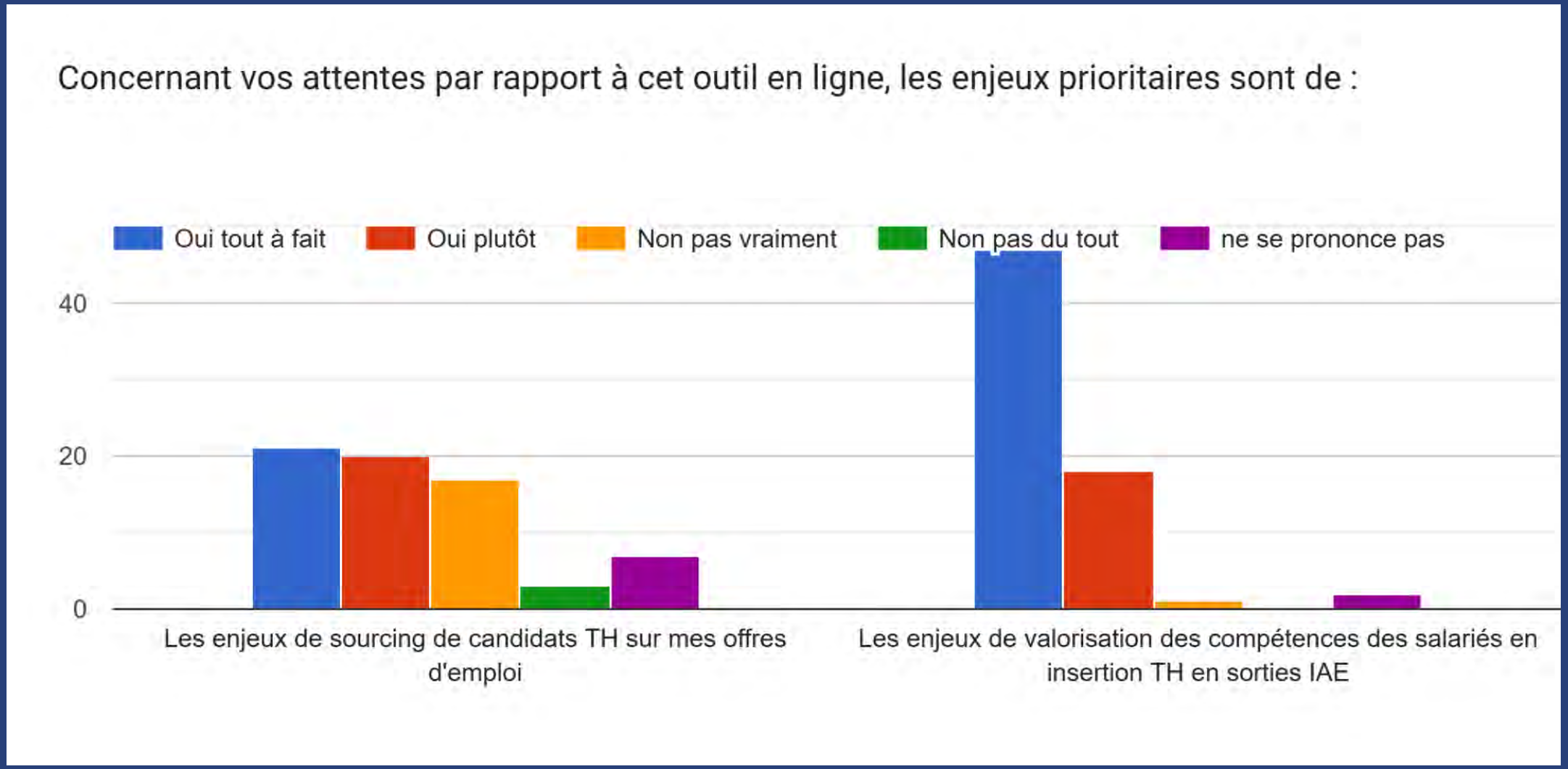

RECENSEMENT RESSOURCES CYCLE WEBINAIRES REGIONAUX SIAE ÎLE-DE-FRANCE PRITH IDF

- **Webinaire « Handimatch, un outil pour soutenir le recrutement des personnes handicapées et pour accompagner les sorties vers l'emploi»_** ***29 septembre 2026, de 11h à 12h.***
  Inscription sur le formulaire : https://forms.gle/kchMAAMyg3eNs2pU9
- **Webinaire SIAE PRITH IDF « Accompagnement des salariés IAE sur la reconnaissance du handicap » _** ***18/10/2025 : _*** **replay et support disponibles :** ***| GRAFIE - Insertion par l'activité économique***
- **Webinaire SIAE PRITH IDF «Accompagner les sorties emploi des salariés en situation de handicap »** ***26/06/24_ replay et support disponibles sur*** | GRAFIE - Insertion par l'activité économique
- **Webinaire SIAE PRITH IDF «handicap psychique et emploi"** ***14/11/2023***
  _ replay et support disponibles **:** | GRAFIE - Insertion par l'activité économique
- **Webinaire SIAE PRITH IDF « Agir pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans l'IAE » -** ***19/10/2023 _ replay et support disponibles sur*** https://www.prithidf.org/ressources/emploi-et-insertion/webinaires-agir-pour-linsertion-professionnelle-des-personnes-en

Présentation des intervenant.e.s et du déroulé du webinaire

- **Direction régionale France Travail Ile-de-France:**

  - ✓ **Sophie SOMMIER-JOLY**
  - ✓ **Fadila BRAZA**

- **CHEOPS Ile-de-France :**

  - ✓ **Karine MARTIN**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail

Cheops ILE-DE-FRANCE
Le réseau CAP EMPLOI

Webinaire Grafie
29 septembre 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France Travail

Cheops ILE-DE-FRANCE
Le réseau CAP EMPLOI

HANDIMATCH : un outil mobilisable pour soutenir le recrutement des personnes handicapées et accompagner les sorties vers l'emploi

1 HANDIMATCH : Un service dédié pour faciliter la rencontre entre les personnes en situation de handicap et les employeurs handi-engagés p. 4

2 Les Entreprises Adaptées & Handimatch p. 7

3 Accompagner les salariés en situation de handicap et favoriser les sorties en emploi p. 10

4 Accroître la part de personnes en situation de handicap dans les SIAE et renforcer l'attractivité de vos offres p. 15

5 L'Offre de Service Intégrée France Travail / Cap Emploi p. 20

6 Annexes p. 26

Cheops ILE-DE-FRANCE Le réseau CAP EMPLOI

France Travail

1 – HANDIMATCH : un service dédié pour faciliter la rencontre entre les personnes en situation de handicap et les employeurs handi-engagés

- Constat
- Ambition

Constat

Des employeurs engagés qui regrettent de ne pas pouvoir repérer/identifier des candidats en situation de handicap alors qu'ils cherchent activement à diversifier leurs recrutements et qu'ils veulent répondre à leurs ambitions inclusives

Des personnes en situation de handicap qui n'osent pas faire part de leur situation de handicap (ni sur leur CV ni lors d'un entretien) et qui souhaiteraient pouvoir identifier les employeurs engagés sur le champ du handicap

Face à ce constat, le service Handimatch a été déployé par France travail / Cap emploi en septembre 2025.

Sur pro.francetravail.fr, l'évolution de notre moteur de recherche permet désormais de favoriser la relation entre des **employeurs reconnus handi-engagés** et des chercheurs d'emploi ayant **consenti à faire part de leur situation de handicap.**

Flyer de présentation Handimatch

Adobe Acrobat Document

Cheops ILE-DE-FRANCE CAP Le réseau EMPLOI

France Travail

Ambition

- Permettre aux employeurs **reconnus handi-engagés** par France Travail, Cap emploi et leurs partenaires, **d'identifier sur la base de leurs compétences**, des candidats en situation de handicap ayant consenti à faire part de leur situation et ce **uniquement** à des employeurs qualifiés handi-engagés.

- Permettre aux chercheurs d'emploi en situation de handicap de **filtrer et distinguer**, grâce à une pastille, toutes **les offres d'emploi proposées par ces employeurs reconnus handi-engagés**

Sourcing inclusif : l'employeur recrute sur la base de compétences mais a la garantie d'avoir des candidats en situation de handicap sur ses recrutements qui possèdent les compétences recherchées.

Il n'existe pas d'offre incompatibles « handicap » ou à l'inverse réservée « handicap » : toutes les offres des employeurs qualifiés handi-engagés sont taguées avec une pastille reconnaissable.

Cheops ILE-DE-FRANCE Le réseau CAP EMPLOI

France Travail

2 – Les Entreprises Adaptées & Handimatch

- Focus sur les Entreprises Adaptées

Focus sur les Entreprises Adaptées

En 2026, le secteur adapté en Ile de France compte :

- 95 Entreprises Adaptées
- 1 Entreprise Adaptée en milieu pénitencier (78)
- 2 EATT (Entreprise Adaptée de Travail Temporaire) (75 / 93)

https://www.unea.fr/annuaire-des-entreprises-adaptees

Source : UNEA au 16/09/2026

Différents modèles / dispositifs conventionnés :

- Site de production internalisé (site de l'EA)
- Détachement chez le client
- Mixte : Site de production et détachement sur des métiers différents
- Types de conventionnement : Entreprise adaptée socle / CDD tremplin / EATT

Conditions d'éligibilité

- Être sans emploi depuis au moins 24 mois continus ou discontinus dans les 48 derniers mois
- Être bénéficiaire de minima social (ASI, ASS, ADA, ATA, AV, RSA)
- Avoir un niveau de formation infra 3 ou 3
- Sortir depuis moins de 12 mois d'un ESAT, d'un ULIS, d'un EREA ou d'un CFA avec un projet professionnel à consolider
- Ressortir d'une autre situation relevant de l'expertise technique du Service Public de l'Emploi

Liste complète des critères d'éligibilité : Arrêté du 12 mars 2025

Cheops ILE-DE-FRANCE CAP Le réseau EMPLOI

France Travail

Les Entreprises Adaptées

Depuis le 1er janvier 2026, la fiche de proposition de candidatures utilisée par le SPE est supprimée en tant qu'outil de mise en relation.

Handimatch devient l'outil de référence pour gérer les candidatures en Entreprises Adaptées et en EATT.

Les EA ne figure plus sur la plateforme Les Emplois de l'inclusion.

Pourquoi ce changement ?

Pour simplifier, fiabiliser et harmoniser les pratiques. Handimatch permet une mise en relation plus rapide entre les DEBOE et les employeurs handi-engagés, et améliore la lisibilité des offres des Entreprises Adaptées et des EATT.

Cette évolution ne modifie pas les règles d'entrée en parcours des EA et EATT. *Les deux voies d'accès prévues par l'article L5213-13-1 du code du travail et l'arrêté du 12 mars 2025 restent inchangés : recrutement direct ou recrutement sur proposition du SPE.*

Cheops ILE-DE-FRANCE Le réseau CAP EMPLOI

France Travail

3 – Accompagner les salariés en situation de handicap et favoriser les sorties en emploi

- Se déclarer comme personne en situation de handicap
- Répondre aux interrogations des salariés en insertion
- Intérêts et bénéfices

Se déclarer comme personne en situation de handicap

Dans son espace personnel sur www.francetravail.fr, le candidat peut rendre visible sa situation de handicap afin que son profil soit mis en valeur auprès des employeurs handi-engagés.

Afin que la situation de handicap soit rendue visible, le candidat doit au préalable rendre visible son profil. Sans cela, les recruteurs ne pourront pas l'identifier et lui proposer des offres d'emploi.

Lors de sa recherche d'offres d'emploi, le candidat dispose d'un filtre spécifique lui permettant de rechercher les offres d'emploi publiées par les employeurs handi-engagés.

Le candidat peut retirer la visibilité de sa situation à tout moment.

Démo – Découvrir Handimatch

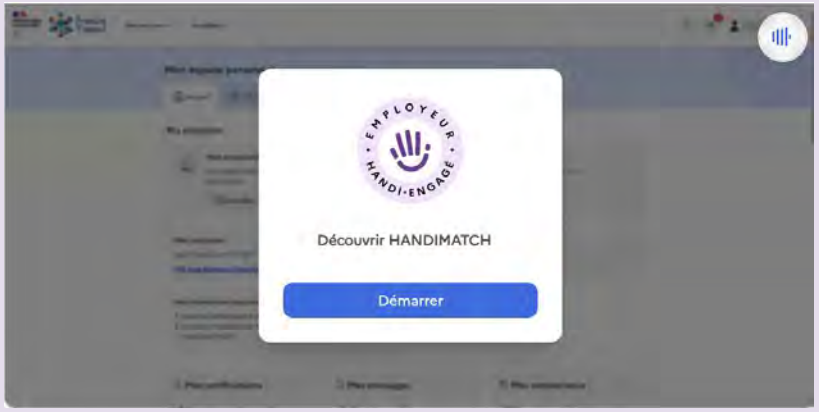

Cheops ILE-DE-FRANCE CAP Le réseau EMPLOI

France Travail

Accompagner un salarié à bénéficier de la solution Handimatch

Informer et accompagner le salarié dans les différentes étapes de la démarche, tout en respectant son libre choix. La décision de rendre visible sa situation de handicap relève exclusivement du salarié.

1. Vérifier dans l'espace personnel le statut BOE du salarié : si ce statut n'apparait pas, l'inviter à contacter son conseiller réfèrent pour mettre à jour son dossier
2. Mettre à jour le profil de compétence : vérifier dans la rubrique « Projet » de son espace personnel que le profil de compétence est visible des employeurs et actualiser ses expériences et compétences. Lorsque les employeurs handi-engagés recherchent des candidats sur Francetravail.fr, le profil sera proposé si ses compétences correspondent aux besoins de l'employeur
3. Accéder au choix de sa situation de handicap : dans « Paramètre » cocher la réponse qui correspond à son choix : « Je ne souhaite pas indiquer que je suis en situation de handicap » ou « Je souhaite indiquer aux employeurs handi-engagés que je suis en situation de handicap »
4. Enregistrer les modifications : valider le choix réalisé par le salarié
5. Modifier le choix à tout moment : le salarié peut changer d'avis autant de fois que nécessaire, en cliquant sur l'icone « Paramètre »
6. Être visible des recruteurs : le statut du profil de compétence est visible par les recruteurs qui peuvent contacter directement le salarié

Cheops ILE-DE-FRANCE Le réseau CAP EMPLOI

France Travail

Répondre aux interrogations des salariés en insertion

Objections	Réponse argumentée
Le respect de la confidentialité	• La nature du handicap n'est jamais visible • Seul le statut de personne en situation de handicap est affiché • Seuls les employeurs handi-engagés ont accès à cette information
Une démarche volontaire	• La déclaration n'est pas obligatoire • Le salarié peut modifier son choix à tout moment
Une démarche centrée sur le handicap	• Le handicap n'est pas un critère de recrutement • Les recruteurs recherchent avant tout des compétences répondant à leurs besoins
Facteur d'exclusion plutôt qu'opportunités d'emploi	• Les employeurs handi-engagés sont sensibilisés aux enjeux du handicap, ils sont conscients des enjeux liés à la santé des personnes • Ils peuvent mettre en œuvre des aménagements adaptés lorsque cela est nécessaire

Cheops ILE-DE-FRANCE Le réseau CAP EMPLOI

France Travail

Intérêts et bénéfices

Bénéfices pour le salarié en insertion

- Être repéré par des recruteurs inclusifs, gagner en visibilité
- Accéder plus facilement à des opportunités d'emploi
- Faire reconnaitre ses compétences au-delà du handicap
- Bénéficier plus aisément d'un aménagement de poste favorisant l'intégration et le maintien dans l'emploi
- Sécuriser son parcours vers l'emploi durable

Valeur ajoutée pour l'accompagnateur

- Disposer d'un levier supplémentaire pour accompagner les sorties vers l'emploi
- Valoriser les compétences et l'expérience professionnelle du salarié pour accroitre sa visibilité sur le marché du travail
- Faciliter la mise en relation avec des employeurs engagés dans l'inclusion des PSH

Cheops ILE-DE-FRANCE Le réseau CAP EMPLOI

France Travail

4 – Accroître la part de personnes en situation de handicap dans les SIAE et renforcer l'attractivité de vos offres

- Devenir employeur handi-engagé
- Conseils pour l'attractivité de vos offres
- Sourcing et présélection de candidats

Devenir employeur handi-engagé

Lors d'un entretien approfondi, votre conseiller dédié (FT ou CE), abordera les actions concrètes que vous menez en faveur du handicap afin de faire un état des lieux à travers 5 thématiques.

Vos réponses permettront au conseiller d'évaluer votre engagement et ainsi d'identifier si vous pouvez être qualifié handi-engagé.

Être reconnu employeur handi-engagé vous permet d'identifier au sein de la banque de profils les candidats ayant déclarés leur situation et rendu leur profil visible.

Vous pourrez ainsi consulter des candidatures correspondantes aux compétences que vous recherchez.

Un employeur ne peut pas s'auto déclarer handi-engagé

L'identification des employeurs se fait à la maille SIRET

Les 5 thématiques abordées :

- Sensibilisation des collaborateurs et conduite d'une politique handicap
- Intégration de collaborateurs en situation de handicap
- Maintien dans l'emploi de collaborateurs en situation de handicap
- Accessibilité
- Achats inclusifs et partenariats

L'objectif est de ne mettre personne en difficultés. Si les actions menées ne vous permettent pas d'être qualifié handi-engagé, les conseillers de la Team handicap vous accompagneront pour le devenir.

Cheops ILE-DE-FRANCE CAP Le réseau EMPLOI

France Travail

Conseils pour l'attractivité de vos offres d'emploi

Sur **pro.francetravail.fr**, demandez à être accompagné dans votre recrutement et rendez vos offres attractives et efficaces afin de ne pas vous priver de talents en situation de handicap.

Les conseillers de la Team handicap sont là pour vous accompagner.

Bénéficiez de conseils et d'un service personnalisé pour favoriser votre sourcing inclusif via la présélection de candidats.

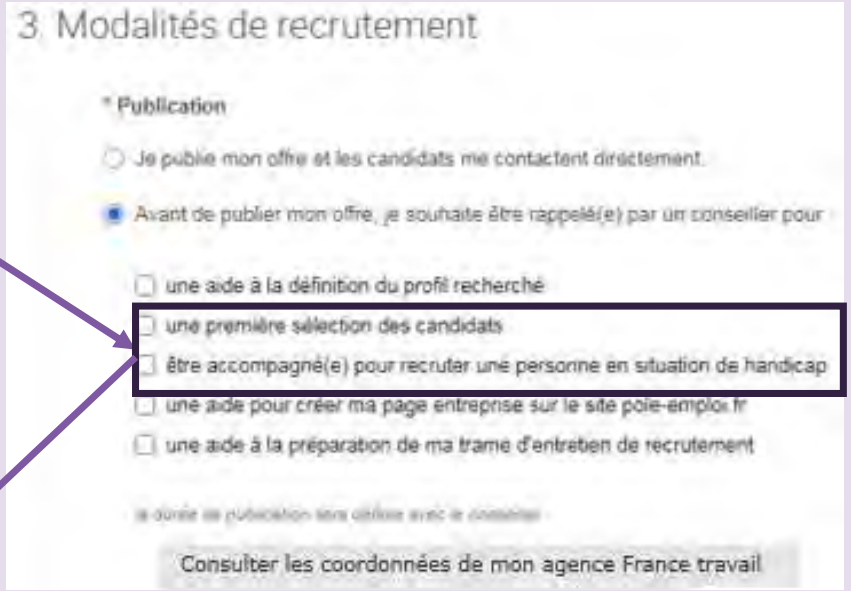

Cheops Île-de-France CAP Le réseau EMPLOI

France Travail

Sourcing et présélection de candidats

Les conseillers de la Team handicap connaissent les profils des candidats en situation de handicap accompagnés et prêts à reprendre une activité professionnelle.

- Lorsque vous nous confiez votre recrutement, vous bénéficiez d'un conseiller correspondant et vous pouvez le contacter à tout moment.
- Ce conseiller (FT ou CE), partage votre offre auprès des Teams handicap afin de recueillir rapidement des profils correspondants à votre recherche.
- Il récupère les candidatures transmises argumentées par ses collègues et réalise en complément, si besoin, une vérification des profils et des compétences en les contactant directement.
- Il vous envoie ensuite les candidatures présélectionnées afin que vous les étudiiez.

Cheops ILE-DE-FRANCE Le réseau CAP EMPLOI

France Travail

Au 9 septembre 2026, en IDF :

- 20 910 DEBOE ont acceptés de rendre visible leur situation de handicap
- 4 252 ont refusés

- 2 767 employeurs sont reconnus handi-engagés

Cheops Île-de-France – Le réseau CAP EMPLOI

France Travail

5 – L'Offre De Service Intégrée France Travail / Cap Emploi

- La Team handicap : une équipe dédiée
- L'aide au recrutement et la sécurisation de l'intégration
- La Team handicap à votre service

La Team handicap : une équipe dédiée

Pour vous accompagner dans vos recrutements, une Team handicap composée de conseillers France travail et Cap emploi, est présente dans chacune de nos agences LUA (Lieu Unique d'Accueil) :

- Complémentarité de savoir-faire
- Synergie des deux réseaux
- Service personnalisé et adapté à vos besoins

Dans 80% des cas, les chercheurs d'emploi en situation de handicap sont accompagnés par un conseiller France travail de la Team handicap formé au handicap.

L'accompagnement des 20% restant nécessitant un accompagnement plus intensif notamment sur le champ de la compensation du handicap est assuré par un conseiller Cap emploi de la Team handicap.

Appelez le 39 95

ou connectez-vous sur votre compte entreprise sur

www.pro.francetravail.fr

et sollicitez un conseiller de la Team Handicap

Cheops ILE-DE-FRANCE Le réseau CAP EMPLOI

France Travail

L'offre de service intégrée en LUA

1 – Informer sur l'emploi et le handicap

- L'offre de services pour aider aux **recrutements**
- Les **aides et mesures** des partenaires (Agefiph, Fiphfh)
- La réglementation et la législation

2 – Accompagner les recrutements de PSH

- Des **conseils** sur l'attractivité des offres
  - Environnement de travail et activités détaillées
  - Critères de sélection adaptés à la situation du marché du travail et des spécificités du public
- Un **sourcing et une présélection** ciblés grâce à la complémentarité des 2 réseaux
- Des **services personnalisés** pour anticiper les difficultés de recrutement : immersion, formation, MRS…

3 – Conseiller et proposer des services liés à la compensation du handicap par les conseillers CE en coordination avec les conseillers FT

- **L'analyse de poste** et l'identification des **adaptations et compensations** possible
- L'étude de poste et de son accessibilité au regard du handicap du futur collaborateur
- Des conseils et une mise en œuvre des **aménagements de poste** nécessaires

4 – Accompagner l'intégration ou le maintien dans l'emploi d'un collaborateur en situation de handicap par les conseillers CE

- **Sensibilisation des équipes et managers** de l'entreprise à l'accueil d'un salarié en situation de handicap
- **L'aide à l'intégration** du salarié
- Proposition de solutions pour toute situation individuelle dans laquelle le salarié risque de perdre son emploi du fait de son handicap

Cheops Ile-de-France Le réseau CAP EMPLOI

France Travail

L’aide au recrutement et à la sécurisation de l’intégration

Des conseillers France Travail Pro en proximité pour répondre aux besoins des employeurs

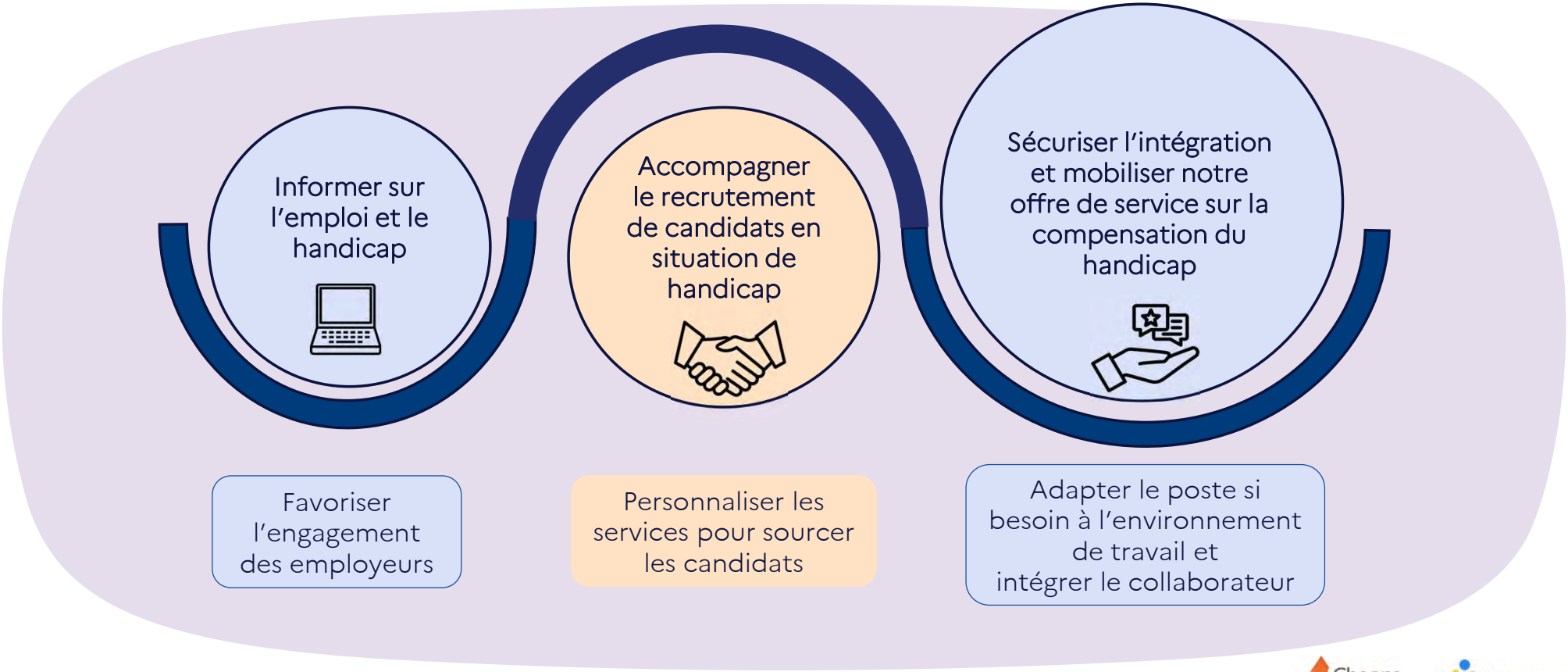

Cheops ILE-DE-FRANCE CAP Le réseau EMPLOI

France Travail

La Team handicap à votre service

1. Vous conseiller sur l'**attractivité** de vos offres d'emploi
2. Réaliser un **sourcing** et une **présélection** de candidats en situation de handicap
3. Réaliser un état des lieux de vos actions sur le champ du handicap en lien avec Handimatch
4. Organiser des **évènements** pour communiquer sur vos offres et recruter en collectif
5. Vous aider à détecter des profils ou vérifier des prérequis via la mise en place d'**immersions professionnelles**
6. Mettre en œuvre des méthodes pour recruter autrement que sur CV via la **MRS**
7. Vous garantir des **candidats formés** à vos besoins
8. **Sécuriser** la réussite de votre recrutement
9. Assurer **des mises en relation** avec nos partenaires pour favoriser des échanges de pratiques sur le handicap ou élaborer un plan d'action RH handicap

Cheops ILE-DE-FRANCE Le réseau CAP EMPLOI

France Travail

Calendrier des évènements

- 09/10 : Salon « Le Sens de l'emploi » pour public malvoyant / malentendant
- 05 et 06/11 : Forum Paris pour l'emploi avec un espace dédié handicap
- 20 au 23/10 : Salon Hello Handicap exclusivement en ligne/virtuel
- 06/11 : Forum Emploi Handicap du CIDJ

Du 16 au 22 novembre 2026

Tous les évènements : SEEPH 2026

Cheops ILE-DE-FRANCE
Le réseau CAP EMPLOI

France Travail

6 – Annexes

- Les rencontres « Mes évènements emploi »
- L'immersion professionnelle
- Les actions de formation
- Recruter autrement avec la MRS
- Les ateliers DDP
- La page employeur

Les rencontres « Mes Evènements Emploi »

La plateforme de référence des évènements de l'emploi pour tous les candidats.

Vous souhaitez inscrire un candidat sur un évènement ?

Consultez le calendrier des évènements de l'emploi (salon, jobdating, conférence, atelier, forum, réunion d'information…) afin de trouver une rencontre qui correspond à son projet.

Les avantages pour les candidats :

- Découvrir toutes les opportunités d'emploi, de formation et de carrière
- Rencontrer des employeurs et des professionnels de son secteur
- Développer ses compétences et ses connaissances du marché du travail

Emploi, formation, reconversion…à chaque besoin, une solution!

Mes Evènements Emploi

Cheops ILE-DE-FRANCE CAP Le réseau EMPLOI

France Travail

L’immersion professionnelle

Pour découvrir la réalité d’un métier aux côtés d’un professionnel.

L’immersion professionnelle est un appui à la découverte de nouveaux talents pour :

- Faire découvrir les réalités d’un métier ou d’un secteur ‘activité
- Repérer de nouveaux talents
- Vérifier des prérequis avant embauche
- S’assurer de l’accessibilité d’un poste à une personne en situation de handicap

Durant l’immersion, le bénéficiaire garde son statut de chercheur d’emploi et ses indemnités s’il en perçoit.

La visibilité par les candidats de la reconnaissance « employeur handi-engagé » est automatiquement intégrée sur la plateforme.

Pour initier une démarche d’immersion :

https://immersion-facile.beta.gouv.fr/

Cheops ILE-DE-FRANCE Le réseau CAP EMPLOI

France Travail

Les actions de formation

Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI) ou Alternance, que choisir ?

La POEI est une solution individuelle et sur mesure pouvant aller jusqu'à 600 heures pour les personnes en situation de handicap.

Après avoir identifié un candidat (inscrit à France travail) mais qui ne dispose pas de toutes les compétences attendues pour occuper le poste, il peut bénéficier d'une formation en amont de son recrutement, en interne et/ou en externe afin d'acquérir les compétences manquantes.

Durant cette formation, le candidat bénéficie du statut de stagiaire de la formation professionnelle.

Alternance et handicap

La Team handicap vous aide à sourcer et à bénéficier des aides à l'apprentissage et à la professionnalisation de l'Agefiph.

La visibilité par les candidats de la reconnaissance « employeur handi-engagé » est automatiquement intégrée sur « La Bonne Alternance » en cas de publication des offres d'apprentissage sur la plateforme.

Cheops ILE-DE-FRANCE CAP Le réseau EMPLOI

France Travail

Recruter autrement avec la MRS

Dans les agences, recruter sans CV

Elargissez votre sourcing inclusif en identifiant les compétences transférables des candidats.

La Méthode de Recrutement par Simulation (MRS), développée par France travail, vous permet de recruter des candidats en les sélectionnant par le biais d'une évaluation de leurs habilités sur le métier correspondant à votre recherche, sans tenir compte en amont d'un CV, d'un diplôme et/ou d'une expérience.

Les candidats réalisent des exercices spécifiquement conçus en lien avec des situations de travail concrètes.

Cheops ILE-DE-FRANCE
Le réseau CAP EMPLOI

France Travail

Les Ateliers DDP

La Détection De Potentiel

Permet d'identifier le potentiel de candidats sur la base des habilités socles d'un secteur d'activité, au regard des compétences attendues dans ce secteur, pour mieux les accompagner vers le retour à l'emploi.

Favoriser le retour à l'emploi des candidats, dont ceux qui en sont le plus éloignés et favoriser la satisfaction des besoins en recrutement des employeurs sur des métiers/secteurs en tension.

La détection de potentiel est un service destiné à tout profil de candidat en recherche d'une 1ère ou d'une nouvelle orientation professionnelle, ou destiné à la remobilisation.

Elle s'inspire de la MRS.

Cheops ILE-DE-FRANCE Le réseau CAP EMPLOI

France Travail

La Page employeur

Développez et valorisez votre marque employeur

Sur pro.francetravail.fr, créez votre **Page employeur** et choisissez les informations à diffuser pour **développer votre attractivité et montrer votre engagement :**

- un texte de présentation de l'entreprise (activités, enjeux, valeurs, engagements)
- des photos
- une vidéo
- les liens vers vos réseaux sociaux

Vos offres d'emploi seront automatiquement regroupées et accessibles pour les candidats sur la page employeur.

Pour obtenir une vignette et avoir une page attractive :

- Mettre un logo et une image en fond
- Ne pas hésiter à « jouer » avec les 2 colonnes dans la page de présentation

Pour aider à construire votre Page employeur

Karine MARTIN – CHEOPS IDF
karine.martin@unirh.org

Fadila BRAZA – France Travail IDF
fadila.braza@francetravail.fr

Sophie SOMMIER-JOLY – France Travail Pro IDF
sophie.sommier-joly@francetravail.fr